



REMERCIEMENTS ADRESSES

— A —

Noëlique Bon Enseigne Didace.

Declaration. — Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de Notre Mère la Sainte Eglise Romaine à laquelle nous en laissons l'appréciation.

Avis. — Désirant publier une brochure sur le Frère Didace et surtout préparer les voies à sa glorification ici-bas, nous faisons appelle à la reconnaissance de ceux qui le considèrent comme leur bienfaiteur. Prière de nous détailler les faveurs dont on se croit relevable cuvers lui, avec date, adresse, signature et, autant que possible, contresignature de Monsieur le Curé et, s'il s'agit d'une guérison, de Monsieur le Docteur. Nous garderons dans la publication, la discrétion qui nous sera imposée. — Toute communication historique sur la personne du Frère Didace sera également reçue avec reconnaissance 1222 Rue Dorchester, Montréal.

LE 1 JANVIER 1893. — J'étais attaquée d'un érysipèle au visage. L'inflammation augmenta si rapidement que le 8 je ne voyais plus clair, malgré les bons soins du médecin. Celui-ci, craignant que l'inflammation n'atteignit le cerveau dit à mes parents d'appeler mon confesseur. Je souffrais terriblement. Hélas ! le soir de ce jour, voyant que le médecin avait des doutes sur mon sort, je pensai au Frère Didace Pelletier et lui promis de faire une neuvaine en son honneur. Je la commençai le même soir, et, m'étant fait procurer le portrait du même Frère, je me l'appliquai sur le front. La nuit je sentis un soulagement, le matin 9 Janvier, je voyais clair, et à la fin de ma neuvaine, j'étais guérie, il ne me restait plus qu'à reprendre des forces. Je remercie continuellement mon Bienfaiteur de ma guérison, et fais cette déclaration solennellement afin de le faire connaître aux malades pour qu'ils l'invoquent. S'il vous fait plaisir, veuillez publier ce que je viens d'écrire pour la gloire du Frère bienheureux.

ARTHÉMISE LÉDARD,